

Ethoxy-éthane stabilisé PUR
L-F-T-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 102 054
Nom commercial	: Ethoxy-éthane stabilisé PUR.
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
 - Dangers pour la santé
- : Liquides inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Liq. 1)
 : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques -
 : Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

: Danger

- Mention de danger

: H224 : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
 : Nocif en cas d'ingestion.

: H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Informations additionnelles sur les dangers

: EUH019 : Peut former des peroxydes explosifs.

: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention

: P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

- Stockage

: P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 25 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 30 / 11 / 2010

Ethoxy-éthane stabilisé PUR

L-F-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Éther éthylique	: 100 env. %	60-29-7	200-467-2	603-022-00-4	----	<p>F+: R12 R19 Xn: R22 R66 R67</p> <p>-----</p> <p>Flam. Liq. 1 (H224) Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066) Expl. (EUN019)</p>

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : Consulter immédiatement un ophtalmologue. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Conserver à l'abri de la chaleur.
- Moyens d'extinction - Adéquats : Dioxyde de carbone.
Mousse.
Poudre.
- Contre-indiqué
- Risques particuliers : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039)
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ethoxy-éthane stabilisé PUR

L-F-T-N

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage**
- : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
 - : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
 - : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation**
- : Porter un vêtement de protection approprié.
 - : Eviter toute exposition inutile.
 - : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage**
- : Après utilisation bien fermer le couvercle.
 - : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
 - : Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)**
 - : Ne pas utiliser de récipient en aluminium, zinc, ou étain.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire**
 - : Eviter toute exposition inutile.
 - : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains**
- : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau**
- : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux**
- : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres**
- : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
 - : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Contrôle de l'exposition**
- France**
 - VME [mg/m³] : 308
 - VME [ppm] : 100
 - VLE [mg/m³] : 616
 - VLE [ppm] : 200

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique**
- : Ether éthylique ; Ethoxyéthane ; diéthyle oxyde.
- Etat physique**
- : Liquide.
- Couleur**
- : Incolore.
- Odeur**
- : Caractéristique.
- pH**
- : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire**
- : 74,12
- Point de fusion [°C]**
- : -116,3
- T°d'ébullition initiale [°C]**
- : (1015 hPa) 34,6
- Densité**
- : (20 °C) 0,714
- Pression de vapeur [hPa]**
- : (10 °C) : 389
 - : (20 °C) : 589
 - : (30 °C) : 863
- Densité de vapeur relative (air=1)**
- : (air =1) 2,56
- Solubilité dans**
- : Eau. (20 °C) : 69 g/L
- Point d'éclair [°C]**
- : -40
- Temp. d'autoinflammation [°C]**
- : 160 - 180 °C
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : 1,7 - 1,9
 - Limites d'explosivité supérieures [%]** : 36 - 48

Ethoxy-éthane stabilisé PUR
L-F-T-N
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Log P octanol / eau à 20°C : 0,82

SECTION 10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

- : Ne jamais distiller ce produit jusqu'à assèchement en raison du risque d'explosion dû à la présence éventuelle de peroxydes.
- : Sensible à la lumière
- : Rayons directs du soleil.
- : Etincelles.
- : Flamme nue.
- : Chaleur.

Matières à éviter

- : Acides forts. (H₂SO₄, HNO₃...).
- Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)
- Comburant.
- Halogènes.

Réactions dangereuses

- : Combustibles.

Produits de décomposition dangereux

- : Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses

- : Danger de feu/explosion.

- Peut former des peroxydes explosifs.**

- : Les vapeurs se mélangeant facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

- Inhalation
- Cutanée

- : Irritation du tractus respiratoire.

- : Ce produit ou ses émissions peuvent dégraisser la peau, provoquer une dermatite de contact, ou aggraver des affections cutanées préexistantes.

- Oculaire

- : Peut causer une irritation des yeux.

- Ingestion

- : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

- Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

- Ivresse : signes similaires à ceux de l'alcool éthylique. En cas d'absorption en grandes quantités décès possible.

- Autre

- : Vomissement.

- Maux de tête.

- Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience.

- Peut causer une défaillance respiratoire.

- Collapsus.

- Dans les cas extrêmes, mort.

- Organe(s) cible(s) :

- Système nerveux central.

- Produit stupéfiant.

- Risque de narcose en cas d'absorption en quantités importantes.

- DLLo (orale homme): 260 mg/kg

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

- : 1210 mg/kg - CL50 : 32 000 ppm(97 mg/L)/4h

Irritation de la peau (lapin)

- : Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

- : Légèrement irritant.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

- : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

- : N'est pas supposé toxique.

Autres informations toxicologiques

- : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 10.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 4

Date : 25 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 30 / 11 / 2010

Ethoxy-éthane stabilisé PUR

L-F-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour la vie aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.
EC50-48h Daphnia magna [mg/l]	: 1380 mg/L
L.idus LC50 (mg/l)	: 2840 mg/L
Persistante et dégradabilité	: Très peu biodégradable.
Potentiel de bio-accumulation	: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: 1155 ÉTHER DIÉTHYLIQUE (ÉTHER ÉTHYLIQUE), 3, I, ADR
- No ONU	: 1155
- I.D. n° :	: 33
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 3 Group : I
Transport par mer	
- GGVE/GGVSee classe	: UN 1155 Ether diéthylique
- Code IMO-IMDG	
- Classe	: 3
- Groupe d'emballage	: I
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 1155 Diethyl ether
- IATA - Classe ou division	: 3
Groupe d'emballage IATA	: I

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 4

Date : 25 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 30 / 11 / 2010

Ethoxy-éthane stabilisé PUR

L-F-T-N

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006